

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 29 avril 2020, à 18 h 33, par visioconférence**

Sont présents :

M. Raymond Chaussé, personnel enseignant
M. Frank Desmeules, étudiant du secteur préuniversitaire
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
Mme Andrea Green, secteur universitaire
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Guy Trudel, parent d'étudiant

Sont absents :

Mme Stéphanie Dumais, diplômée du secteur technique
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
Mme Isabelle Paquet, enseignante
Mme Julie Pelland, personnel de soutien
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques

Sont invités :

Mme Geneviève Dalcourt, directrice, Direction de la formation continue
M. René Dolce, directeur, Direction des ressources humaines
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint, Direction des ressources financières
M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale
Mme Chantal Pelletier, conseillère pédagogique, Direction des études

M. Charles Tounou, coordonnateur du département Technologie de l'électronique, Direction des études

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 33.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 19 février 2020	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 février 2020	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 février 2020	Information
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2020	
3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars 2020	Décision
3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 mars 2020	
3.2.1 Suivi concernant l'acquisition d'ordinateurs	Information
4. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2020	Décision
4.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020	Information
4.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2020	
5. Adoption d'AEC	Décision
6. Adoption des bons de commande	Décisions
6.1 Remplacement des tours d'eau	
6.2 Autorisation d'un contrat pour la location d'espace sur le toit du Centre sportif	
6.3 Autorisation d'un contrat pour la location de locaux à l'ÉNA	
7. Adoption de programme – AEC en Robotique industrielle	Décision
8. Adoption de la version révisée de la <i>Politique de gestion des cadres</i>	Décision
9. Nomination de l'auditeur indépendant	Décision
10. Élection d'un membre interne pour le comité directeur	Décision
11. Informations	
11.1 Évaluation du conseil d'administration	Information
11.2 Suivi concernant le coronavirus (COVID-19)	Information
11.3 Informations relatives au budget	Information
11.4 Admissions au deuxième tour	Information
12. Correspondance	Information
13. Dépôt de documents	Information
14. Date de la prochaine séance	Information
15. Levée de la séance	Décision

20-CA-20 PROPOSITION

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FÉVRIER 2020

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2020

20-CA-21 PROPOSITION

M. Éric Trudeau, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 19 février 2020 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2020

Aucun suivi n'est fait.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2020

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 MARS 2020

20-CA-22 PROPOSITION

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2020 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 MARS 2020

3.2.1 Suivi concernant l'acquisition d'ordinateur

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi concernant l'acquisition d'ordinateurs et de matériel informatique. Un service à l'auto a été organisé afin de distribuer des ordinateurs portables à certains membres de la communauté collégiale. Ce service a suscité plusieurs réactions très positives.

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2020

4.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2020

20-CA-23 PROPOSITION

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Frank Desmeules, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2020 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2020

Aucun suivi n'est fait.

5. ÉMISSION D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'avril 2020 et des dernières années.*

20-CA-24 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Guy Trudel, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2019 et d'hiver 2020 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

6.1 REMPLACEMENT DES TOURS D'EAU

Les tours d'eau du campus de Longueuil datent de la construction des ailes D, E et F, soit de 1970. Ces tours de refroidissement sont essentielles au processus de climatisation de l'ensemble du bâtiment. Puisque les travaux de remplacement des tours doivent se faire après la période de climatisation, soit à la fin de l'automne et que les délais de livraison de telles unités sont très longs, la Direction des ressources matérielles a lancé un appel d'offres public au début du mois de mars 2020. L'objectif initial étant d'émettre un contrat au 29 avril 2020. Or, les appels d'offres publics sont actuellement suspendus dans le contexte de pandémie de COVID-19. Il est à toute fin impossible de planifier quelles seront les nouvelles échéances pour les soumissions. Par contre, pour respecter les dates de travaux, il faudra octroyer un contrat aussitôt que possible après la fin de la période de soumission. C'est la raison pour laquelle il est demandé au conseil d'administration de déléguer l'autorisation de conclure un contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme au directeur général, M. Sylvain Lambert, et de rendre compte de l'utilisation de cette délégation au conseil d'administration par la suite.

20-CA-25 PROPOSITION

ATTENDU la fin de vie utile des tours d'eau au campus de Longueuil;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2019-2020, parc immobilier, approuvé par le conseil d'administration le 12 juin 2019;

ATTENDU que le budget approuvé comportait une rubrique dédiée aux travaux à entreprendre;

ATTENDU que l'appel d'offres public est momentanément suspendu;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Guy Trudel, propose à l'assemblée de déléguer au directeur général, M. Sylvain Lambert, le pouvoir d'octroyer le bon de commande auprès du plus bas soumissionnaire conforme si le montant de la soumission, incluant la provision de 10 % pour couvrir les imprévus qui pourrait survenir en cours de travaux, ne dépasse pas 1 400 000 \$, toutes taxes ristournées. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 AUTORISATION D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION D'ESPACE SUR LE TOIT DU CENTRE SPORTIF

Ce sujet a suscité plusieurs interrogations. Il sera traité lors d'une réunion ultérieure du conseil d'administration.

6.3 AUTORISATION D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION DE LOCAUX À L'ÉNA

Le Ministère de la Défense du Canada (MDN) occupe des locaux à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) depuis le milieu des années 1990 pour fin de formation sur des hélicoptères. Dans le cadre des ententes précédentes, le MDN a même permis à l'ÉNA d'agrandir ses installations (un hangar revalorisé en atelier mécanique) en finançant complètement l'infrastructure bâtie sur mesure pour les besoins du MDN. Cet actif, de même que certains espaces administratifs que l'on retrouve au cœur de l'ÉNA ont fait l'objet de baux commerciaux entre les parties en bonne et due forme. Le plus récent bail d'emplacement couvre la période de 2015 à 2020. Pour la période de 2020 à 2025, un nouveau bail doit intervenir entre les parties, et puisque les revenus seront supérieurs à 160 000 \$ par année pour le Cégep, excluant les frais d'exploitation annuels pour les services relatifs aux bâtiments et tous les autres droits et taxes applicables, c'est au conseil d'administration qu'il revient d'autoriser la signature de celui-ci.

20-CA-26 PROPOSITION

ATTENDU que le MDN occupe des locaux pour fins de formation et activités administratives à l'École nationale d'aérotechnique;

ATTENDU que le bail en vigueur actuellement vient à échéance le 30 juin 2020;

ATTENDU la volonté du Cégep de conclure un nouveau bail afin de poursuivre la location d'espaces par le MDN;

ATTENDU les revenus générés par la location;

ATTENDU le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'autoriser la conclusion du bail entre l'École nationale d'aérotechnique et Sa Majesté La Reine du Canada (représentée par son ministre de la Défense nationale) et de déléguer la signature de ce bail au directeur général du Cégep, M. Sylvain Lambert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. ADOPTION DE PROGRAMME – AEC EN ROBOTIQUE INDUSTRIELLE

Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la Formation continue et des services aux entreprises, Mme Chantal Pelletier, conseillère pédagogique de la Formation continue et des services aux entreprises et M. Charles Tounou, coordonnateur et enseignant du département de technologie de l'électronique (TGÉ) présentent le projet d'AEC Robotique industrielle (ELJ.3Q).

Une croissance importante des besoins en termes de main-d'œuvre qualifiée en robotique industrielle dans les entreprises est observée. Que ce soit pour des opérations de manutention, de soudage, de finition ou autres, de nombreuses petites et grandes entreprises manufacturières se tournent aujourd'hui vers la robotique pour automatiser leurs procédés, optimiser leur productivité et demeurer compétitives.

Cette montée de la robotique entraîne un défi important : recruter une main-d'œuvre spécialisée capable à la fois de participer à la conception, à la programmation et à l'entretien d'un robot industriel. En effet, le nombre de finissants issus des programmes de formation reliés semble insuffisant. Le guide pratique des études collégiales 2018 indique d'ailleurs que le taux de placement des étudiants en robotique industrielle se situait l'an dernier à plus de 95 %.

Afin de confirmer les besoins de main-d'œuvre en ce domaine, l'équipe de la DFCSAE a contacté plusieurs personnes responsables des activités de robotique industrielle dans leur entreprise. Tous furent unanimes : les besoins sont grands, les ressources doivent être formées sur le terrain et sont en nombre insuffisant. Un programme d'études de courte durée en robotique industrielle est selon eux nécessaire pour développer les compétences requises pour l'exercice de cette profession.

Afin de développer les compétences de la main-d'œuvre pour les entreprises de la région, nous avons opté pour l'acquisition d'une AEC de spécialisation déjà offerte par le Cégep Lévis-Lauzon depuis 2016. Ce programme, ayant déjà fait ses preuves, répond bien aux besoins des entreprises de la région de Québec et nous pensons qu'il saura répondre également aux besoins des entreprises de notre région.

Buts du programme

Ce programme de 615 heures menant à une attestation d'études collégiales (AEC) vise à former des techniciens en robotique industrielle ou des roboticiens industriels compétents pouvant soutenir la conception, l'implantation, la programmation et l'entretien de cellules robotisées. À la fin de ce programme, l'étudiant sera en mesure de :

- Comprendre les besoins de la clientèle en termes d'applications robotiques;
- Participer à l'implantation d'un projet au sein d'une équipe pluridisciplinaire;
- Assurer l'exécution du projet en conformité avec les plans et devis;
- Installer, configurer, programmer et effectuer la mise en service d'une cellule robotisée;
- Réaliser le dépannage et l'entretien préventif d'une cellule robotisée.

Cette AEC pourra intéresser des travailleurs possédant une formation professionnelle, collégiale ou universitaire reliée aux domaines de l'électromécanique, des systèmes automatisés, du génie électrique, électronique ou mécanique qui souhaitent se spécialiser en robotique. La population

immigrante ayant une formation et/ou une expérience pertinente dans le domaine pourrait par ailleurs se montrer intéressée à se spécialiser par ce programme d'études.

20-CA-27 PROPOSITION

ATTENDU que la profession de technicien en robotique industrielle connaît des besoins criants de main d'œuvre au Québec;

ATTENDU que le nombre de finissants issus des programmes offerts dans la région est insuffisant pour les besoins des entreprises;

ATTENDU la recommandation du département de Technologie de l'électronique (TGÉ);

ATTENDU la recommandation du comité de programme;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée d'adopter le programme AEC en Robotique industrielle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES

M. René Dolce, directeur des ressources humaines, dépose la version révisée de la Politique de gestion des cadres. Il présente la composition du comité de révision de cette politique et les principaux changements qui y ont été apportés. Après avoir été rédigée, la nouvelle version de la Politique a été discutée avec le directeur général et la directrice des études, puis adoptée par l'assemblée générale des cadres du Cégep. Suite à la question d'un membre à cet effet, M. Dolce confirme que le travail de révision a été fait en concertation et que les cadres sont satisfaits de la nouvelle version de la Politique.

En 2008, le cégep Édouard-Montpetit a adopté sa première Politique de gestion des cadres. L'élaboration de cette politique a permis d'établir les balises des relations de travail entre le personnel d'encadrement et le Cégep, dans le respect des pratiques de gestion mises en place dans la Politique de gestion des ressources humaines (PGHR). En 2017, à la demande de l'association locale des cadres du cégep Édouard-Montpetit, l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) a entrepris l'évaluation de la Politique du Cégep. Depuis 2008, les pratiques de gestion ont évolué et des changements ont été apportés au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*. La révision de la Politique fut l'occasion de la mettre à niveau et d'intégrer les nouveaux éléments prévus dans la législation.

20-CA-28 PROPOSITION

ATTENDU le règlement sur les changements apportés au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*;

ATTENDU la recommandation de l'association locale des cadres du cégep Édouard-Montpetit;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée d'adopter la version révisée de la *Politique de gestion des cadres* telle que déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Comme le prévoit la *Politique relative à l'engagement et à l'évaluation des vérificateurs*, le conseil d'administration doit nommer un auditeur indépendant pour l'audit de ses états financiers avant le 1^{er} janvier de chaque année.

20-CA-29 PROPOSITION

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2), l'auditeur externe est nommé par le conseil d'administration pour chaque exercice financier, sur recommandation du comité d'audit et des finances et en conformité avec la *Politique relative à l'engagement et à l'évaluation d'un vérificateur*;

ATTENDU la *Politique relative à l'engagement et à l'évaluation des vérificateurs*;

ATTENDU que, lors de la réunion du comité d'audit et des finances du 28 octobre 2019, le comité a mandaté le directeur des ressources financières afin d'obtenir une soumission de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit des états financiers des exercices se terminant le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021;

ATTENDU que la soumission déposée par la firme propose une augmentation des honoraires de 2 800 \$ (10 %) pour l'année 2019-2020 et de 1 000 \$ (3 %) pour l'année 2020-2021;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Guy Trudel, propose à l'assemblée d'autoriser l'octroi du mandat, renouvelable annuellement, pour l'audit des états financiers du Cégep Édouard-Montpetit des exercices terminés les 30 juin 2020 et 30 juin 2021 à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, moyennant des honoraires de 31 300 \$ pour l'année 2020 et de 32 300 \$ pour l'année 2021, plus les taxes applicables, et d'autoriser le directeur général, M. Sylvain Lambert, à signer tous les documents requis pour l'octroi de ce mandat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. ÉLECTION D'UN MEMBRE INTERNE POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

Suite à la démission de Mme Julie Pelland à titre de membre du comité directeur, le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un membre interne pour siéger au comité directeur. Le processus d'élection d'un membre pour le comité directeur est présidé Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire du conseil d'administration.

Le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du Cégep prévoit ce qui suit pour la composition du comité directeur (article 5.1) :

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

- 5.1.1 Le comité directeur se compose des personnes suivantes :
 - 5.1.1.1 le directeur général qui préside le comité
 - 5.1.1.2 le président
 - 5.1.1.3 le vice-président
 - 5.1.1.4 deux membres en fonction du conseil qui ne sont ni membres du personnel ni étudiants
 - 5.1.1.5 un membre en fonction du conseil qui est membre du personnel
 - 5.1.1.6 le directeur des études, à titre d'invité permanent
- 5.1.2 Les membres du comité directeur mentionnés aux alinéas 5.1.1.4 et 5.1.1.5 sont choisis par mode d'élection, présidée par le secrétaire du conseil, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du mois de juin de chaque année ou, dans le cas de force majeure, à l'assemblée subséquente et suivant les modalités suivantes :
 - 5.1.2.1 les candidats sont mis en nomination sur proposition. Les candidats mis en nomination doivent être présents lors de l'assemblée au cours de laquelle l'élection a lieu, ou avoir fait part par écrit au secrétaire du conseil de leur intérêt à siéger au comité directeur;
 - 5.1.2.2 le vote a lieu à main levée sauf lorsqu'un membre demande le vote à scrutin secret. La majorité simple des voix des membres en fonction présents détermine le résultat du vote;
 - 5.1.2.3 le secrétaire du conseil procède, le cas échéant, au dépouillement des votes et déclare alors les élus.
- 5.1.3. En cas de vacances au sein du comité directeur, le conseil doit nommer un nouveau membre à la première assemblée suivant cette vacance.

Mises en candidatures pour le poste de membre interne du comité directeur :

M. Raymond Chaussé propose la candidature de M. Jean-Luc Djigo.

Fin des mises en candidatures

Jean-Luc Djigo accepte d'être mis en candidature.

20-CA-30 PROPOSITION

ATTENDU la démission de Mme Julie Pelland, effective à partir du 6 mars 2020;

ATTENDU l'article 5.1 du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1);

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'assemblée nomme Jean-Luc Djigo à titre de membre interne du comité directeur pour l'année scolaire 2019-2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. INFORMATION

11.1 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Pier Lépine présente les objectifs de l'évaluation du conseil d'administration et les prochaines étapes dans le cadre de ce dossier. Les résultats de l'évaluation seront présentés lors de la réunion du 17 juin prochain.

11.2 SUIVI CONCERNANT LE CORONAVIRUS (COVID-19)

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait un suivi concernant le coronavirus (COVID-19) et répond aux questions des membres. Il souligne la bonne collaboration entre toutes les directions. Globalement, les choses se passent bien malgré la pandémie.

Mme Josée Mercier, directrice des études, confirme que les cours ont repris à distance le 6 avril 2020 pour la formation continue et le 16 avril 2020 pour la formation régulière. Elle souligne qu'elle est fière des professeurs et des conseillers pédagogiques; la reprise des cours à distance a été l'occasion de faire un rapprochement entre eux, notamment pour la mise en place de pratiques innovantes. Par le fait même, elle remercie la Direction des systèmes et technologies de l'information pour l'aide précieuse fournie afin d'offrir aux étudiants des formations de qualité.

M. Stéphane Girard rappelle que la mission première du Cégep est d'assurer la réussite des étudiants. Il est bien heureux de voir que l'ensemble du Cégep et des employés se sont mobilisés pour assurer la réalisation de cette mission.

20-CA-31 PROPOSITION

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose une motion de félicitations pour souligner l'excellent travail de tous les employés du Cégep qui se sont mobilisés pour assurer la réalisation de la mission du Cégep et la réussite des étudiants.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11.3 INFORMATIONS RELATIVES AU BUDGET

Le cégep a déposé au comité d'audit, le 27 février dernier, un budget révisé 2019-2020 qui respecte le cadre du budget initial adopté par le conseil d'administration. Cependant, l'arrêt des activités et la fermeture du cégep modifient de façon importante les résultats attendus.

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, fait état de l'impact financier estimé de la COVID-19 sur le budget du cégep et des suivis qui devront être effectués à ce sujet. Puisque les allocations pour l'année 2020-2021 risquent d'être confirmées plus tard qu'à l'habitude, il est possible qu'un budget provisoire soit déposé lors de la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 17 juin prochain.

11.4 ADMISSION AU DEUXIÈME TOUR

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants admis au premier tour pour l'automne 2020 et le document portant sur les demandes d'admission au deuxième tour pour l'automne 2020. Elle précise que les processus d'inscription ont lieu aux dates habituelles, malgré la pandémie de COVID-19.

12. CORRESPONDANCE

Le 15 avril 2020, M. Sylvain Lambert, directeur du Cégep, a reçu une lettre de la part de Mme Murielle Lanciault, présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, informant avoir pris connaissance du rapport d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) et de l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études effectuées par le Cégep.

Lors de ces opérations, la Commission avait recommandé au Cégep de s'assurer que l'évaluation finale de cours permet d'attester l'atteinte des objectifs selon les standards visés, autant à la formation ordinaire qu'à la formation continue. Elle recommandait également d'appliquer plus rigoureusement sa PIEA afin de s'assurer que l'évaluation des apprentissages atteste l'atteinte des objectifs et des standards, en plus de préciser les critères de correction afin de garantir l'équité des évaluations. Le plus récent suivi du Cégep, reçu à la Commission en janvier 2020, traite conjointement ces deux recommandations portant sur l'évaluation des apprentissages.

À la lumière des nouvelles modalités de suivi qu'elle a adoptées en juin 2018, qui se veulent cohérentes avec l'approche portant sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité et qui requièrent

une démonstration de l'efficacité des mécanismes mis en œuvre pour traiter des recommandations, la Commission estime que la démonstration du Cégep Édouard-Montpetit est convaincante et lève donc les recommandations.

M. Sylvain Lambert, directeur général, félicite Mme Josée Mercier, directrice des études, ainsi que l'ensemble de son équipe de la Direction des études pour le travail accompli.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les procès-verbaux des rencontres suivantes sont déposés :

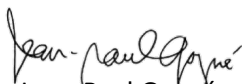
- Comité d'audit et des finances, réunion ordinaire du 28 octobre 2019;
- Comité directeur, réunion ordinaire du 4 février 2020;
- Comité directeur, réunion extraordinaire du 19 février 2020;
- Comité directeur, réunion ordinaire du 10 mars 2020.

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le mercredi 17 juin 2020, à 18 h 30.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Éric Trudeau, appuyé par M. Stéphane Girard, et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 34.


Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration


Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée